



HAL
open science

Quelques réflexions sur le Present Perfect Puzzle

Eric Corre

► **To cite this version:**

Eric Corre. Quelques réflexions sur le Present Perfect Puzzle. Claude Delmas. Complétude, cognition, construction linguistique, Presses Sorbonne Nouvelle, pp.195-210, 2006. halshs-00671855

HAL Id: halshs-00671855

<https://shs.hal.science/halshs-00671855>

Submitted on 19 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Eric CORRE
 Université de Paris III
 LITRA 3414, AELA

Quelques réflexions sur le *Present Perfect Puzzle*

L'impossible interaction entre une forme de *present perfect* (abrégé en PP) et un adverbial temporel en rupture avec T° a reçu le nom de *Present Perfect Puzzle* (abrégé en PPP) depuis Klein (1992)¹. Les théories traditionnelles du PP (*Current Relevance*, *Indefinite Past*, *Extended Now*) qui toutes expliquent grosso modo cette contrainte par un conflit entre le présent de l'auxiliaire *have* et le sémantisme passé de l'adverbial, ne semblent pas en mesure de rendre compte de la question de façon satisfaisante. Cet article se propose de montrer que cette « énigme » peut trouver un début de réponse dans le cadre d'une étude plus globale du PP, périphrase qui est à l'intersection des trois types de détermination du groupe verbal, à savoir le temps, l'aspect et la modalité.

Après avoir présenté les faits qui constituent ce PPP, nous explorerons la piste temporelle comme premier élément d'explication de la périphrase parfaite en nous fondant sur le système du temps avec ses trois composantes (E, S, R) tel qu'il a été élaboré par Reichenbach (1947)² et revu par des auteurs récents, dont Klein (1992). Ceci nous conduira dans un second temps à explorer la piste aspectuelle comme voie de résolution possible du PPP. Enfin, nous ferons appel à des théories plus récentes qui inscrivent le PP dans le domaine modal en tant que marqueur d'évidentialité. Nous terminerons cette étude en rassemblant tous ces arguments et en proposant des réponses possibles au PPP. Ce faisant, nous proposerons le plus possibles d'énoncés en contexte et ferons des incursions dans d'autres langues que l'anglais qui connaissent une forme de parfait.

1. Présentation des faits.

Depuis Klein (1992), l'incompatibilité foncière entre les adverbiaux temporels ponctuels spécifiants séparés de T° (de type '*yesterday*', '*two days ago*') et la forme

¹ W. Klein, 1992, « The Present Perfect Puzzle », in *Language*, vol. 68, N°3, pp. 525-552.

² H. Reichenbach, 1947, *Elements of Symbolic Logic*, New York: MacMillan.

verbale du PP est connue dans la littérature sous le nom de ‘*present perfect puzzle*’.

Les exemples suivants illustrent :

- 1) *Chris has left.*
- 2) **Chris has left at midnight yesterday.*
- 3) *Chris left at midnight yesterday.*

Dans 1), le départ de Chris appartient au passé, a pu avoir eu lieu hier à minuit, cependant il n’est pas possible d’énoncer 2). L’ajout des spécifications temporelles ‘*at midnight yesterday*’ oblige à changer de forme, à utiliser une forme de prétérit (abrégé en Prét.). Néanmoins, une lecture non déictique-spécifique mais itérative-générique de l’adverbial ‘*at midnight*’ rend l’énoncé acceptable :

- 4) *Chris has left at midnight = Chris has left at midnight before / on several occasions.*

La précision « adverbial ponctuel-spécifique » est importante. Même ‘*yesterday*’ peut recevoir une interprétation itérative (*the day before today*) ; le PP devient alors possible :

- 5) *In order to complete the task [of removing traces of the Websites you have been to] don’t forget to delete any favourites that you have bookmarked. That’s it. As far as I know that will remove all references to where you **have been to yesterday**.*

[ICPUG Electronic Journal – Article 6 Volume 1 Number 3]

‘*Yesterday*’ perd sa référence déictique (« le jour qui précède aujourd’hui ») et signifie ici « chaque jour qui précède le jour où vous avez surfé sur Internet ».

Cette contrainte de PPP s’atténue également, voire disparaît, dès lors que l’adverbial dénotant un passé révolu est indéfini quant à la référence temporelle qu’il construit : ainsi, des locutions telles que ‘*in the past*’, ‘*long ago*’, voire ‘*about three months ago*’, ou bien des adverbes tels que ‘*just / recently / already*’ sont-ils compatibles avec une forme de PP :

- 6) *A: If you could ask him to be fairly swift about that...*

C: I will.

A: Because I’ve had no reply. I, I mean I’ve sent the first letter about three months ago and the last one about a month ago, and I’ve had no reply at all. ³

La littérature sur le PP a abondamment traité de ces apparentes exceptions à la sacro-sainte règle ; voici deux exemples pris parmi une longue liste, dont l’acceptabilité varie énormément selon les auteurs :

- 7) *We have already discussed this affair at some length last night.* ⁴

³ Exemple cité par J. Elsness, 1997, *The Perfect and the Preterit in Contemporary and Earlier English*, Berlin: de Gruyter.

8) *I have made the same remark when I was younger.*⁵

L'explication traditionnelle proposée repose sur le fait que l'adverbial est une sorte d'adjoint, d'« afterthought » qui se voit refuser le statut de circonstant syntaxique obligatoire. Il est exact qu'un positionnement de l'adverbial « hors prédication », hors interaction syntaxique avec la forme verbale fait disparaître la contrainte de PPP :

9) *Has Chris ever been in Pontefract ? – Yes, last year.*⁶

10) *More than six weeks into the war, yesterday was the first time that Russia and the west have agreed a common line on Kosovo that includes the use of outside armed force to coerce and police a settlement.* [Guardian, May 7th, 1998]

Ces données nous conduisent à faire les remarques suivantes:

- Le problème n'est pas à proprement parler sémantique dans le sens où ce serait le seul conflit entre le présent de *have* et le passé de l'adverbial qui expliquerait le problème. En revanche, le problème est en partie sémantique dès lors qu'on s'aperçoit que le caractère plus ou moins défini (ponctuel, spécifique) de l'adverbial conditionne l'acceptabilité du PP.

- Le problème est syntaxique dans le sens premier de ce terme, à savoir l'agencement des segments : le linéaire strict semble conditionner l'acceptabilité ou non de la combinaison PP et adverbial.

La littérature propose des explications à mi chemin entre syntaxe et pragmatique et de façon cruciale font reposer l'explication sur la problématique de l'interaction de l'adverbial et de la forme verbale.

2. La piste temporelle comme explication du PPP.

C'est de loin la plus courante. Cette donnée incontournable qu'est le PPP a depuis toujours conduit une majorité d'auteurs à faire reposer la différence Prét./PP entièrement sur la façon dont les deux formes verbales expriment le temps. L'auteur qui fait référence en la matière est Reichenbach (1947), dont le système visait à donner une représentation formelle des temps.

2.1. Reichenbach et ses trois coordonnées temporelles :

Selon l'auteur, chaque temps ('*tense*') de l'anglais est la somme d'un système relationnel à trois éléments : le point de référence (symbolisé par R), le point de

⁴ Exemple cité par P. Erades, 1956, "Points of modern English syntax", in *English studies* N° 37, pp. 40-45.

⁵ Exemple cité par H. Poutsma, 1926, *A Grammar of Late Modern English for the Use of Continental, especially Dutch, Students; Part II, Section II: the Verb and the Particles*, Groningen: P. Noordhoff N.V.

⁶ Exemple cité par Klein, *op.cit.*

l'événement (E) et le moment de parole (S). Selon l'auteur, ces trois coordonnées temporelles sont nécessaires pour rendre compte de la localisation temporelle des procès dans une phrase simple au parfait. L'originalité de Reichenbach est d'avoir postulé l'existence de ce point R. L'auteur fonde son analyse sur le parallélisme formel de construction entre ces trois phrases :

11) *Chris had left York.*

12) *Chris will have left York.*

13) *Chris has left York.*⁷

, auxquelles il convient d'ajouter, pour les besoins de la démonstration, celle-ci :

14) *Chris left York.*

Ce point R permet de donner substance à la notion de point de vue, de perspective temporelle ('*temporal standpoint*' selon C. Smith⁸) associée à l'interprétation des phrases qui contiennent une forme de parfait. Selon Reichenbach, c'est R qui reçoit toute détermination adverbiale temporelle ; ainsi, dans le cas du PP, en raison de la fusion entre S et R, cet adverbial ne peut être compatible qu'avec S, à savoir avec le présent d'énonciation, ce qui exclut des énoncés comme '*Chris has arrived yesterday*'. De la même façon, en raison de la fusion entre E et R pour le Prét., celui-ci est forcément déterminé temporellement puisque R et E sont confondus et que E est forcément passé, d'où la possibilité d'utiliser des adverbes de temps comme *yesterday*, *two years ago*.

Cette notion de R comme médiateur entre E et S est intéressante, mais en tant que principe explicatif du PPP, elle a ses limites. En effet, le principe : « pour le PP, R fusionne avec S, donc seul un adverbial compatible avec S est possible » n'explique pas pourquoi des énoncés comportant des adverbiaux révolus non spécifiques tels que *long ago* ou *in the past* sont recevables avec le PP. Le système de Reichenbach relève, à notre sens, d'une problématique qui laisse trop de place au paramètre strictement temporel. Tout en gardant ces trois points, la littérature récente s'est employée à donner plus de substance à ce point R.

2.2. Klein et le '*Topic Time*' ; Declerck et le '*Temporal Focus*'.

W. Klein conserve le système de Reichenbach, mais il remplace R par ce qu'il appelle le '*Topic Time*'. Il analyse les énoncés suivants :

15) *What did you notice when you checked the cellar?*

⁷ Exemples tirés de Klein, *op. cit.*

⁸ C. Smith, 1991, *The Parameter of Aspect*, The Netherlands: Kluwer Academic Publishers.

a) *The door was open*; b) *The door was wooden*.⁹

L'observation de ces exemples justifie la nécessité de poser trois coordonnées temporelles: E (le temps de la situation décrite), S (le temps de l'énonciation) et le *Topic Time*, qui, dans 15), est cet instant auquel le locuteur affirme qu'au moment pris pour référence (en réponse à la question), elle était ouverte ou en bois. C'est cela que Klein appelle '*topic time*' :

The TT is the time span to which the claim made on a given occasion is constrained. (...) Tense does not mark the relation between the time of utterance and the time of the situation, but rather the relation between the time of utterance and the topic time.¹⁰

On trouve la même analyse chez R. Declerck¹¹, qui ne parle pas de TT mais de '*temporal focus*' (TF). Klein fait reposer l'élucidation du PPP sur le principe qu'il nomme '*p-definiteness constraint*'. Pour l'auteur, le Prét. marque une série d'intervalles temporels plus ou moins longs qui tous précèdent S, qui peuvent eux-mêmes se précéder, se suivre ou être concomitants ; le Prét. n'est pas '*p(osition)-definite*' (ce qu'illustre 15). Ce sera précisément le rôle d'un adverbial ponctuel spécifique de rendre le Prét. '*p-definite*'. Le présent et le PP sont, eux, par définition '*p-definite*' : ces deux formes désignent un ensemble d'intervalles qui ne peuvent ni se précéder ni se suivre mais sont considérés d'un point de vue (TT) unique (S ou T°). Klein pose le principe de '*p-definiteness constraint*' dans les termes suivants :

In an utterance, the expression of TT and the expression of TSit (= E) cannot both be independently p-definite.¹²

Ce principe relève de la pragmatique. Ainsi, si 16) et 17) désignent une même réalité, 17) n'est pas énonçable :

16) *Yesterday, Mary came to Chris's office at seven. But Chris had left at six.*

17) **At seven, Chris had left at six.*

Dans 16), l'adverbial '*at six*' spécifie E (le départ de Chris) sans problème. C'est le contraste entre les deux événements <venue de Mary à 7 h> et <départ de Chris à 6 h> qui rend la suite acceptable. 17), en revanche, est vrai mais non énonçable car il donnerait l'impression qu'à un autre moment de la journée d'hier (par exemple, à sept heures), il n'était pas vrai que Chris était parti à six heures. Il est pragmatiquement absurde de donner une spécification explicite du départ de Chris à sept heures,

⁹ Exemple tiré de Klein, *op. cit.*

¹⁰ *Ibid.*, pp. 535-536.

¹¹ R. Declerck, 2003, 'Temporal means of expressing point of view', in *Temps et point de vue (Tense and Point of View)*, sous la direction de Jacqueline Guéron et Liliane Tasmowski, Université Paris X, pp. 55-80.

¹² *Ibid.*, p. 546.

d'introduire un contraste consistant à souligner qu'à sept heures il était parti à six heures, de sélectionner une autre heure de la journée d'hier après six heures, puisqu'à six heures il était déjà parti. Ce que nous dit Klein ici est le fait qu'un adverbial temporel spécifique n'a pas pour simple fonction d'informer d'un moment passé / d'une heure passée, etc, mais d'effectuer une assertion concernant ce moment / cette heure, en contraste avec une autre possible. C'est ce principe qui explique le PPP. Ainsi, un énoncé tel que * *Chris has left at six* n'est pas recevable car s'il est vrai que Chris est parti à six heures, alors pour tout moment à compter de six heures, il est de toute façon parti ('*in the posttime of leaving at 6*'¹³). Donc il est absurde de sélectionner le moment présent (S) et de restreindre la validité ('*restrict the claim*') de l'événement du départ de Chris à ce moment. L'événement <*Chris leave at six*> est '*p-definite*', le PP l'est aussi car il est spécifié explicitement par le morphème de temps présent '*has*'. Deux expressions qui sont *p-definite* n'induisent pas de contraste suffisant. C'est comme si on énonçait #*At the present time Chris has left at six*.

Le PP trouve ainsi sa résolution d'après une contrainte pragmatique plus générale que Klein résume ainsi : « a reasonable contrast is required if an utterance is to make sense ».¹⁴

Cette idée d'un contraste nécessairement informatif de l'adverbial est cruciale car de strictement temporelle, la problématique devient une problématique d'assertion. Klein nous invite à nous poser la question : Qu'est-ce qui est asserté exactement au moyen d'une forme de PP et/ou Prét.? Et surtout, comment montrer que le PP est '*p-definite*', c'est-à-dire marque un événement stabilisé ? C'est là où il faut prendre en compte d'autres paramètres dont celui de l'aspect.

3. La piste aspectuelle.

Voici la définition que propose C. Smith de la construction parfaite :

Perfect constructions have a characteristic set of temporal location and aspectual values, and appear in many languages. (...)

a- the situation **precedes** Reference Time.

b- the construction has a **resultant** stative viewpoint.

c- a special property is ascribed to the subject, due to participation in the situation.¹⁵

¹³ Glose de Klein, *op. cit.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 551.

¹⁵ C. Smith, *op. cit.*, p. 146.

Le critère b) résume la position des tenants d'une lecture aspectuelle pour le PP : celui-ci construit un point de vue sur l'existence d'un état résultant pour le procès considéré.¹⁶ Chez beaucoup d'auteurs, la conséquence de cet état résultant est que le PP a fondamentalement valeur de statif, d'état. Dans son analyse sémantique des phrases simples, qui repose sur l'interaction de différents opérateurs au terme d'une opération de quantification sur un événement, T. Parsons¹⁷ oppose un opérateur '*Culminate*' pour le Prét. à l'opérateur '*Hold*' pour le PP. Selon l'auteur, avec le PP il existe un état correspondant à ce qu'il nomme '*the state of e's having cuminated*' ; c'est cela qu'il considère comme l'état résultant de 'e' [event] : *e's R-state*. Dit plus simplement, la phrase '*Mary has eaten an apple*' peut se gloser comme: "*the state of Mary eating an apple as having terminated*".

A ce stade de la démonstration, en tenant compte du paramètre « assertif-temporel » développé dans 2., nous pouvons proposer la glose suivante pour un énoncé au PP: "l'énonciateur peut asserter, en S (qui est le TT), que tel événement est terminé / que tel événement a culminé et on se trouve dans l'état résultant correspondant". C'est là une glose qui se vérifie souvent pour le PP anglais, surtout dans des exemples faisant alterner une forme de PP et une forme de Prét. en séquence ; en voici un :

18) "*Let me see,*" *Julia said; she attempted to dodge past her husband to the rucksack.*

"No, Julia! Please!" Farrokh cried.

"Well, you saw it - I want to see it," Julia said.

"I don't think you do," the doctor said. (...)

"Well, there it is - you've seen it. Now get away!" said Dr Daruwalla. [J. Irving]

Cet aspect terminatif est ici souligné par l'incise '*there it is*': l'événement introduit dans le discours de l'énonciateur au moyen du Prét. est dans un second temps confirmé par un PP¹⁸. Certaines langues illustrent de façon assez spectaculaire cette analyse aspectuelle du PP : en islandais et en swahili par exemple, la forme qui

¹⁶ Nous ne nous attardons pas sur le critère c). Smith reformule ici l'idée qu'avec le PP, l'assertion concernant l'événement doit être distinguée de celle du sujet. Effectivement, les constructions parfaites reçoivent très souvent un sens expérientiel (le référent du sujet a l'expérience d'avoir fait ...) et il existe une contrainte pragmatique forte sur l'emploi d'un PP telle que le référent du sujet doit être en mesure de recevoir cette propriété de participation. Ainsi, si le référent du sujet est mort, le PP est apragmatique ; Chomsky avait largement commenté cette contrainte au moyen d'énoncés comme '*Einstein has lived in Princeton*'.

¹⁷ T. Parsons, 1990, *Events in the Semantics of English: A Study in Subatomic Semantics*, Cambridge & London: The MIT Press.

¹⁸ Dans des travaux antérieurs, nous avons métaphoriquement lié l'apparition du PP à une opération de type « épuisement de visée » pour le programme prédicatif ; cette formulation nous avait été soufflée par C. Delmas.

correspond à cet opérateur aspectuel PARFAIT est un morphème issu du verbe « finir » :

19) [Au restaurant] *Mmeshachagua chakula ?* : Avez-vous déjà choisi les plats ? (le morphème du parfait est *me-sha*, *me* marquant le passé et ‘*sha*’ étant une forme contractée du verbe *-isha* « finir ». 19) est donc directement glosable par : « As-tu fini-de-choisir les plats ? »)

En islandais, la périphrase qui marque l’aspect parfait est constituée du verbe « être » ‘*vera*’ + une forme adjectivale ‘*buinn*’ (“prêt, fini”, qui s’accorde avec le sujet) + une particule ‘*að*’ + l’infinitif du verbe:

20) *Börnin eru buin að lesa*: The children have read / ‘are finished’ reading.

Ce composant aspectuel terminatif lié au PP peut contribuer à expliquer le PPP. Comme le PP souligne un état terminé faisant l’objet d’une énonciation stabilisée en T°, énoncer **Mary has eaten an apple yesterday* est au mieux redondant, au pire contradictoire pour deux raisons :

a) la première tient à l’aspect : si l’événement ‘*Mary’s having eaten the apple*’ est, de façon programmatique, déjà un passé notionnel, il devient inutile de souligner que cet événement a eu lieu hier puisque c’est inscrit dans la forme.

b) la seconde tient au temps tel qu’il a été défini en 2. : l’adverbial ‘*yesterday*’, révolu et spécifique-déictique, inclut d’emblée une sélection (c’est le ‘*Topic Time*’) sur un paradigme temporel, donc une assertivité (« hier » est explicitement le jour qui n’est pas aujourd’hui) qui est contradictoire avec l’état stabilisé dénoté par *have* + *V-en*.

La ‘*p-definiteness constraint*’ de Klein et l’explication aspectuelle fournie ici se rejoignent.

Il ne faut cependant pas en rester là. Ce fonctionnement aspectuo-temporel particulier du PP a d’autres conséquences, que résume J. Lecarme ; voici ce que l’auteur dit à propos du parfait dans les langues qui connaissent un parfait périphrastique utilisant un auxiliaire au présent:

‘The interpretation that the consequent state of a core eventuality holds at the time of the utterance (TU) translates in the modal domain as the interpretation that the consequences or results of *p*, the core proposition, are known to the speaker’.¹⁹

Ceci nous conduit à explorer la piste modale et à parler des théories plus récentes liées à l’évidentialité.

¹⁹ J. Lecarme, 2003, ‘Nominal Tense and Evidentiality’, in *Temps et point de vue (Tense and Point of View)*, sous la direction de Jacqueline Guéron et Liliane Tasmowski, Université Paris X, 2003, pp. 277-300 ; p. 281.

4. Le PP et le domaine modal « évidentiel ».

Comme nous le faisons ici, de nombreux travaux insistent sur la polysémie des temps et s'efforcent de rendre compte de leur « nature polyfonctionnelle, qui inclut des facettes temporelles, modales, et évidentielles²⁰ ». De nombreuses langues ont dans leur morphologie verbale, parfois même nominale, des marqueurs d'évidentialité, c'est à dire que les morphèmes temporels « peuvent prendre des valeurs évidentielles (visible/non visible, présent/absent) liées à la perception directe du locuteur.²¹ » Nous allons tenter de démontrer cela, en présentant à la fois des arguments interlingues et intralingues.

4.1. Arguments interlingues.

Dans beaucoup de langues, l'opérateur parfait a une valeur clairement épistémique / évidentielle. L'islandais possède un PP composé d'« avoir » + un supin qui, lorsqu'il co-occure avec un adverbial de temps ponctuel, reçoit étonnamment une valeur modale épistémique:

21) *Jon hefur farið klukkan fjögur*: Jon is thought to have left at four.

A. Giorgi et F. Pianesi proposent la glose suivante pour cet exemple: 'According to the available evidence, John probably left at four' / 'According to what I know, John left at four'²²

Pour énoncer le simple fait que Jon est parti à quatre heures, il faut employer le Prét. :

22) *Jon fór klukkan fjögur*: Jon left at four.

Mais il y a encore plus intéressant. En turc et en somalien, le critère de l'évidentialité (événement décrit visible/non visible ; locuteur présent/absent) fait partie de la définition même des formes de parfait. Le turc connaît deux parfaits : le parfait de constatation (marqué par l'infixe *-di*) et le parfait de non constatation (*-mis*). Le parfait en *-di* « exprime le résultat acquis d'une action ou d'un processus constatés par celui qui parle ou écrit. » Le parfait en *-mis* « exprime le résultat acquis d'une action ou d'un processus non constatés par celui qui parle ou écrit. Ce parfait exprime aussi un résultat inattendu. »²³

²⁰ P. Caudal & C. Vetters, "Un point de vue elliptique sur l'imparfait narratif", in *Temps et point de vue (Tense and Point of View)*, sous la direction de Jacqueline Guéron et Liliane Tasmowski, Université Paris X, pp. 103-132 ; p. 119.

²¹ J. Lecarme, *op. cit.*, p. 177.

²² A. Giorgi & F. Pianesi, 1997, *Tense and Aspect ; From Semantics to Morphosyntax*, London & New York : Oxford University Press, pp. 119-120.

²³ L. Bazin, 1978, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, p. 78-80.

23) *Bir kiz dogur-du*: elle a mis au monde une fille (dirait la sage-femme présente)

24) *Bir kiz dogur-mus*: elle a (ai-je appris) mis au monde une fille.

En somalien, le temps est un trait qui s'attache aux verbes et aux noms. Le passé est réalisé par le morphème *-ii*, qui outre sa fonction de marqueur du passé chronologique, a également très souvent une utilisation évidentielle :

25) *Qalinkay-gii méeyey?*: Where is my pen ?

Pen.m.poss1S-detM.past Q.is.ms?

-ii indique que le stylo n'est pas dans le champ de vision de l'énonciateur à T°, même si celui-ci sait que le stylo est présent, caché.

26) *Deera-da miyaad arkeysaa ?*: Do you see the gazelle ?

Gazelle-detF Q.2S see.prog.2s.pres

Ici, au contraire, l'absence du morphème passé *-ii* indique que l'énonciateur voit la gazelle au moment où il pose la question.

Certains exemples ont un air très familier pour qui a lu la littérature sur le PP anglais :

27) *Bandhig-gii maad daawatay?*: Did you see the exhibition?

Exhibition-detM.past Q.2S saw

28) *Bandhig-ga maad daawatay?*: Have you seen the exhibition?²⁴

Exhibition-detM Q.2S saw

-ii en 27) indique que le locuteur pense que l'exposition est terminée à T°; son absence en 28) signifie que le locuteur croit qu'elle a toujours cours. Les traductions en anglais sont parlantes. J. Lecarme et S. Iatridou²⁵ développent à partir du somalien une théorie intéressante sur le trait [past] :

[In Somali], the 'past morphology 'removes' the DP from the time or world of the utterance.' (...) [past] functions as an exclusion feature.²⁶

S. Iatridou résume sa théorie du temps par cette formule :

Tx excludes Cx (T est mis pour 'topic' : 'the times of worlds we are talking about'; C est défini comme 'the time/world that is the time/world of the speaker'.)

The variable x ranges over times or worlds.²⁷

Lorsque la variable a pour cible le temps, l'exclusion (passé) exprime une relation de préférence entre TT et TU. Lorsque la variable porte sur le « monde » de ce que sait l'énonciateur, [past] marque le fait que le topique dont il est question est exclu du

²⁴ Tous ces exemples sont extraits de J. Lecarme, *op. cit.*, pp. 284-291.

²⁵ S. Iatridou, 2000, 'The Grammatical Ingredients of Counterfactuality', in *Linguistic Inquiry* 31.2, pp. 231-271. [cité par Lecarme]

²⁶ J. Lecarme, *op. cit.*, p. 292.

²⁷ S. Iatridou, *op. cit.*, cité par J. Lecarme.

monde de l'énonciateur (il y a en quelque sorte mise à distance de l'accès à la référence des DP, non accessible), *'the set of the speaker's epistemically accessible worlds'*.²⁸

La question que nous nous posons est : peut-on se servir de cette notion d'évidentialité pour expliquer certains des emplois du PP anglais? Peut-on appliquer ce principe pour rendre compte de certaines alternances entre PP et Prét.?

4.2. Le PP anglais et l'évidentialité.

Cette notion d'évidentialité apparaissait déjà en filigrane chez de nombreux auteurs qui ont parlé de valeur implicative ou testimoniale. Nous proposons de reprendre le terme d'« évidentialité » dans une acception plus large, comme signifiant « prise en charge énonciative » d'un énoncé contenant un PP, ce que l'énonciateur sait/voit/ce qu'il a pu déduire, etc, et pas nécessairement ce qu'il a vu ou pas vu directement. C'est peut-être là la clef du point de référence / 'topic time' (R / TT) de Reichenbach / Klein: le PP implique une "antécédence nécessaire" sur laquelle s'appuie l'assertion, un repérage préalable. Dans cette optique, le PP réaliserait des traits [+ temps], [+ aspect] mais aussi [+ épistémique]. De nombreux exemples confirment cette analyse :

29) *As for Mrs Kawakami, although she will do her best not to allow the current mood to affect her, there is no denying she has been greatly aged by the war years.*

[K. Ishiguro, AAOTFW]

30) *The Jesuit bled profusely onto a pad of notepaper.*

"Now, look, you've cut yourself..." Dr Daruwalla began.

"It's nothing," the zealot said, but it was evident that the chair was beginning to make the man of God angry.

[J. Irving, ASOTC]

Le PP oscille entre un marqueur d'aspect terminatif (le point final de l'événement est souligné) et un marqueur d'évidentialité (chacun des énoncés se prête à la glose : « de toute évidence on peut dire que / on ne peut pas ne pas savoir que X »). Soit l'énonciateur fait part de sa propre déduction (ex.29), soit il fonde son assertion sur un observable direct (ex. 30). Dans tous les cas, l'énonciateur peut asserter un état de fait car il y a un élément antécédent qui légitime cette assertion. C'est à notre sens cet élément antécédent qui constitue R, cet « événement » (pas forcément extralinguistique) sur lequel s'appuie le locuteur qui utilise un PP.

²⁸ J. Lecarme, *op. cit.*, p. 293.

Il est temps de conclure en rassemblant tous les arguments et paramètres exposés dans ce travail.

Cette étude, en s'attachant à la question du PPP, a permis de dégager certains paramètres pour le PP :

- Le PP comporte d'abord un composant temporel qui fait de lui un marqueur d'assertion '*p-definite*' selon Klein : au point 'S', qui est le présent, un événement (E) est considéré en dehors d'un paradigme temporel, si bien qu'un adverbe comme '*yesterday*', qui ouvre d'emblée un paradigme temporel en étant le jour qui n'est pas aujourd'hui, est incompatible avec le PP.

- Le PP comporte également un composant aspectuel: "*TT is in the posttime of E*", nous dit Klein, c'est-à-dire que l'événement dénoté est déjà marqué comme passé. Dans ce cas, '*yesterday*' est inutile car il inclut un contraste non informatif : si l'événement a déjà eu lieu en T° (c'est le sens de *have + V-en*), il est inutile de souligner explicitement qu'il a eu lieu hier car cela laisserait entendre qu'il existe peut-être un instant Tx entre hier et aujourd'hui auquel il n'a pas eu lieu, ce qui est absurde.

- Enfin, cet état résultant acquis s'accompagne très souvent d'une inférence de type modale épistémique selon laquelle l'énonciateur a perçu l'événement, peut en témoigner car il l'a déduit, sait bien qu'il a eu lieu, etc : c'est le critère « évidentiel ».

Cette reconnaissance de la polysémie fonctionnelle et sémantique du PP devrait permettre de résoudre d'autres « énigmes » liées au PP, en tête desquelles figurent le choix de la forme verbale (PP ou Prét.) avec un adverbial de type '*today, this morning*', et ce que nous appellerons « la seconde PPP », à savoir les cas où une forme de PP est reprise par un Prét. sans que n'apparaisse aucun adverbial temporel. C'est là une piste de recherche fructueuse à poursuivre.

BIBLIOGRAPHIE.

- ADAMCZEWSKI, H., 1982, *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris, A. Colin.
- BENVENISTE, E., 1966, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, vol. I et II, Paris, Gallimard.
- CAUDAL, P. & VETTERS, C., 2003, "Un point de vue elliptique sur l'imparfait narratif", in *Temps et point de vue (Tense and Point of View)*, eds Guéron, J. et Tasmowski, L., Université Paris X, 2003, pp. 103-132.
- COHEN, D., 1989, *L'aspect verbal*, Paris, P. U. F..
- COMRIE, B., 1976, *Aspect*, Cambridge, C.U.P.
- CORRE, E., 1999, *Temps et Aspect en anglais: le parfait, le prétérit. Approche métaopérative*, thèse dir. H. Adamczewski, Université de Paris III.
- DECLERCK, R., 2003, « Temporal means of expressing point of view », in *Temps et point de vue (Tense and Point of View)*, eds Guéron, J. et Tasmowski, L., Université Paris X, 2003, pp. 55-80.
- DELMAS, C., 1987, *Structuration abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain*, Paris, CEDEL, société de linguistique de Paris, LXXV.
- ELSNESS, J., 1997, *The Perfect and the Preterit in Contemporary and Earlier English*, Berlin, de Gruyter.
- ENGEL, D. & RITZ, M.-E., 2000, "The Use of the Present Perfect in Australian English", in *Australian Journal of Linguistics*, Vol. 20, N° 2, 2000, pp. 119-140.
- ERADES, P., 1956, *Points of modern English syntax*, *English studies* N° 37, pp. 40-45.
- FRYD, M., 1995, *La périphrase /HAVE + PP/ en anglais contemporain: opérations énonciatives et construction de l'aspect accompli*, Paris VII, thèse, dir. A. Culioli.
- GIORGI, A. & PIANESI, F., 1997, *Tense and Aspect ; From Semantics to Morphosyntax*, London & New York : Oxford U. P.
- HITZEMAN, J., 1995, « A Reichenbachian account of the interaction of the present perfect with temporal adverbials », in *Proceedings of the North-East Linguistics Society : University of Edinburgh*, 1995, pp. 239-253.
- HOFFMAN, T.R., 1976, *Syntax and Semantics*, Vol. 7 : 'Notes from the Linguistic Underground', ed. By James McCawley, New York: Academic Press.
- IATRIDOU, S., 2000, "The Grammatical Ingredients of Counterfactuality", in *Linguistic Inquiry* 31, pp. 231-271. [cité par Lecarme]

IZVORSKI, R., 1997, "The Present Perfect as an Epistemic Modal", in Lawson A. & E. Cho eds. *Proceedings of SALT7*, Cornell University, CLC Publ., 1997. [cité par Lecarme]

KLEIN, W., 1992, « The Present Perfect Puzzle », in *Language*, volume 68, N°3, pp. 525-552.

LECARME, J., 2003, « Nominal Tense and Evidentiality », in *Temps et point de vue (Tense and Point of View)*, eds Guéron, J. et Tasmowski, L., Université Paris X, pp. 277-300.

McCRAWLEY, J. D., 1971, "Tense and Time Reference in English", in Ch. Fillmore and D. Langdoen (Eds.), *Studies in Linguistic Semantics*, New York, Holt, Rinehart and Winston, Inc., pp. 93-113.

McCOARD, R., 1978, *The English Perfect: Tense-Choice and Pragmatic Inferences*, Amsterdam, North Holland Publishing Company.

PARSONS, T., 1990, *Events in the Semantics of English: A Study in Subatomic Semantics*, Cambridge & London: The MIT Press.

POUTSMA, H., 1926, *A Grammar of Late Modern English for the Use of Continental, especially Dutch, Students ; Part II, Section II : the Verb and the Particles*, Groningen, P. Noordhoff N.V.

REICHENBACH, H., 1947, *Elements of Symbolic Logic*, New York, MacMillan.

SMITH, C., 1991, *The Parameter of Aspect*, The Netherlands, Kluwer Academic Publishers.

Manuels :

CROZON, A. & POLOMACK, A., 1992, *Parlons swahili*, Paris : Editions

L'Harmattan.

BJARNASON, S., 1998, *Parlons islandais*, Paris : Editions L'Harmattan.

BAZIN, L., 1978, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.

Ouvrages pour le corpus :

MOORE, B., éditions Flamingo :

The Doctor's Wife [TDSW], 1976, éd. Paladin.

The Colour of Blood [TCOB], 1987.

Cold Heaven [CH], 1983.

The Mangan Inheritance [TMI], 1979.

ISHIGURO, K., editions Faber and Faber :

A Pale View of Hills [APVOH], 1982.

An Artist of the Floating World [AAOTFW], 1986.

IRVING, J., éditions Corgi Books :

A Prayer for Owen Meany [APFOM], 1989.

A Son of the Circus [ASOTC], 1994.

BROWN, D., Da Vinci Code, 2003, ed. Doubleday.

CORNWELL, P., Blow Fly., 2003, Time Warner paperback.